

## Signalétique Bassin minier Patrimoine mondial

Parution d'un guide de signalétique dédié aux collectivités du territoire

Septembre 2015

*La Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais a édité un guide signalétique à destination des collectivités du territoire afin d'initier l'implantation de panneaux de signalétique Bassin minier Patrimoine mondial. Dans ce cadre, plusieurs inaugurations auront lieu dans le Bassin minier à partir de septembre 2015.*

Depuis le 30 juin 2012, le Bassin minier Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Il fait partie du millier de biens inscrits au côté de « merveilles du monde » aussi prestigieuses que les Pyramides d'Egypte, la Grande Muraille de Chine ou la Chaussée des Géants en Irlande du Nord.

Afin de répondre dans sa globalité aux enjeux de valorisation, de promotion touristique mais aussi de sensibilisation aux valeurs de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, la mise en place d'une signalétique est apparue comme un axe de travail prioritaire pour matérialiser cette inscription dans le paysage auprès des habitants et des touristes.

La Mission Bassin Minier a ainsi été chargée de mener une démarche d'étude visant à définir, avec ses partenaires, un dispositif de signalétique cohérent à l'échelle du Bassin minier Patrimoine mondial.

Ce dispositif de signalétique a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Mission Bassin Minier du 22 mai et par la « Conférence des territoires du Bassin minier Patrimoine mondial », coprésidée par Messieurs le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional, le 23 juin dernier.

À cette fin, un guide signalétique, destiné aux communes et plus largement à l'ensemble des propriétaires et gestionnaires des éléments du Bien inscrit au Patrimoine mondial, a été publié. Ce document vise à fournir l'ensemble des informations nécessaires pour permettre de déployer cette signalétique.

Les implantations de panneaux Bassin minier Patrimoine mondial débuteront dès septembre 2015 sur l'ensemble du territoire.

### La Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

La Mission Bassin Minier Nord - Pas-de-Calais est un outil d'ingénierie de développement et d'aménagement du territoire, créé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, suite à une décision interministérielle, pour appuyer la mise en oeuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du Bassin minier.

Depuis le 1er janvier 2013, en coordination étroite avec les services de l'Etat, elle est officiellement désignée pour être la structure partenariale de gestion du prestigieux Label UNESCO attribué au Bassin minier Nord-Pas de Calais, le 30 juin 2012, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial au titre de « Paysages culturels Evolutifs ».

Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais  
Carreau de Fosse 9-9bis, Rue du Tordoir  
BP 16 - 62590 Oignies  
Tél : +33 (0)3 21 08 72 72  
[www.missionbassinminier.org](http://www.missionbassinminier.org)

### Infos pratiques

**[www.bassinminier-patrimoinemondial.org](http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org)**

Rubrique Actualités

### Contact

Virginie Lapierre  
Responsable de la communication  
vlapierre@missionbassinminier.org  
Tél. +33 (0)3 21 08 86 52  
+33 (0)6 61 82 21 95

Malory Henneau  
Chargée de communication  
mhenneau@missionbassinminier.org  
Tél. +33 (0)6 69 19 08 27



**BASSIN  
MINIER**  
NORD - PAS DE CALAIS  
PATRIMOINE MONDIAL